



Préservez l'environnement

Du 07 septembre au 10 octobre 2026

Rapportez votre ancienne montre et recevez un bon d'achat de 10€.

Conditions de l'opération :

Pour chaque montre rapportée un bon d'achat de 10€ sera émis. Ce bon d'achat sera utilisable exclusivement sur « Le Manège à Bijoux », émetteur de ce bon et à valoir sur un achat minimum de 50€ utilisable en une seule fois sans rendu de monnaie, jusqu'au 15/11/2026. Ce bon d'achat est cumulable par tranche de 50€ d'achat sur présentation. Un bon d'achat pour 50€ d'achat, deux bons d'achat pour 100€ d'achat etc. Aucun remboursement total ou partiel ne sera effectué sur chaque bon d'achat. 4 bons maximum par passage en caisse. Uniquement dans les magasins participant à l'opération recyclage montre, liste à consulter sur www.lemanegeabijoux.leclerc et dans les magasins participants.

Magasins participants

Amboise	Bois d'arcy	Dijon st apollinaire
Angers	Bon encontre	Domerat
Arconnay	Bourg en bresse	Figeac
Arès lège-cap-ferret	Cahors pradines	Flers
Autun	Carcassonne	Fleury les aubrais
Bar le duc	Carpentras	Frouard
Belfort	Champfleury	Golbey
Bellerive sur allier	Chartres /	Granville
Bernay/menneval	barjouville	L'aigle
Betting - freyming	Châtellerault	Lannion
Blagnac	Chaumont	Le breuil
Blaye	Clichy	Lesparre
Blois	Coutras	Levallois perret
Limoges	Sarrebourg	
Luneville	Sens	
Meaux	St vincent de	
Montauban sapiac	tyrosse	
Olivet la source	Talence	
Onet le chateau	Templeuve	
Osny pontoise	Thiverny-montataire	
Paray le monial	Tourlaville	
Pau tempo	Tulle	
Pierry	Valreas	
Plerin	Varennes sur seine	
Rennes cleunay	Vendôme	
Rennes st gregoire	Verdun	
Roques sur	Villeparisis	
garonne		
Rouffiac tolosan		
Royan		
Saint doulchard		
Saint raphaël		
Sainte eulalie		
Salon de provence		